



Maud Petit

Députée de la 4^{ème} circonscription du Val-de-Marne

Commissaire des Affaires sociales

Membre de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Membre de la Délégation Outre-mer

À l'attention de M. Vincent Lecras, Directeur des lignes Transilien E, P & T4

Villiers-sur-Marne, le 28 septembre 2022

Monsieur le Directeur,

Je tiens, avant toute chose, à vous remercier pour vos bons vœux, à l'aube de mon second mandat législatif. Nous aurons, j'en suis certaine, des occasions nombreuses de travailler de concert ; je vous remercie d'ailleurs, dans cette perspective, pour votre courrier, en date du 1^{er} septembre dernier, m'exposant la modernisation et le développement des infrastructures du RER E, de la ligne P et du T4.

Ces travaux de modernisation sont attendus de longue date, dans une perspective, comme vous le dites si justement, de « performance » et de « confort » des voyageurs. Mais si je me félicite de ces progrès nécessaires, je regrette, en revanche, qu'à aucun moment, dans votre courrier, il ne soit fait mention de « sécurité ».

Je voudrais précisément évoquer avec vous cet « incident voyageur » tragique, survenu le 13 septembre dernier en gare de Villiers-sur-Marne / Le Plessis-Trévisé. « Incident » n'est pas le terme approprié puisqu'il s'est agi du suicide d'un jeune homme de 16 ans, avec les conséquences immédiates atroces et sordides que vous pouvez imaginer pour ce jeune homme, bien sûr, et pour les voyageurs présents sur le quai et dans les rames à ce moment-là...

Depuis quelques années, de jeunes gens désespérés se rendent à la station de Villiers-sur-Marne dans le but d'y trouver le moyen radical de mettre fin à leur mal-être. Une tragédie similaire avait d'ailleurs eu lieu un mois auparavant, le 13 août dernier, au même endroit... Cette situation ne peut plus durer. Au-delà même des retards provoqués par ces actes désespérés, c'est un traumatisme collectif, lourd de conséquences, que nous devons dorénavant éviter, aussi bien pour de potentiels candidats au suicide ou d'accidents malheureux, que les témoins involontaires de ces drames.

Il est urgent d'équiper les quais et accès aux voies de nos stations de matériel de protection et de sécurité. Il y a quatre ans, lors d'un échange avec plusieurs de vos collègues sur des sujets divers, j'avais déjà abordé cette question. Il m'avait été indiqué qu'il était compliqué de mettre en place des **portes palières** tant que le matériel roulant n'avait pas été remplacé, comme il en existe, par exemple, aujourd'hui sur la ligne 4 de métro.

Maud Petit

Députée de la 4^{ème} circonscription du Val-de-Marne

Commissaire des Affaires sociales

Membre de la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Membre de la Délégation Outre-mer

Monsieur le Directeur, je ne doute pas que le sujet de la sécurité de vos usagers soit, sur ce point très précis, déjà pris en compte. Aussi, je vous demande de bien vouloir m'indiquer les mesures et investissements envisagés par la SNCF pour mettre un terme à ces actes désespérés en gare de Villiers-sur-Marne / Le Plessis-Trévisé, et protéger au mieux les Val-de-Marnais qui utilisent chaque jour votre réseau.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes cordiales salutations.

Maud Petit, Députée du Val-de-Marne